



"COLLECTION SHINY"

1 JOUR

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 20 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

Public concerné :

Ce stage peut être suivi par les personnes désirant se perfectionner en coupe notamment dans les dernières tendances en coiffure et coupe.

Pour suivre ces stages, le niveau demande est de disposer d'au moins de 2 ans d'expérience professionnelle.

Objectifs pédagogiques de ce stage :

Etude Et Réalisation Des Trois Coupes Collection.

Savoir Proposer Les Tendances Moderne En Coupe.

Savoir Utiliser La Matière Cheveu En Fonction Du Résultat Souhaité.

Technique de différentes texturisations.

Savoir Proposer Les Tendances Pour Développer Son CA Et L'image Du Salon.

Prérequis :

2 ans minimum d'expérience dans la coiffure

Responsable des formations : Stéphane AUGER

Programme du stage : Ce stage se déroule en un module de 1 jour, 7 heures de formation

Méthodes pédagogiques / Matériel utilisé :

- Travaux pratiques réalisés sur têtes malléables que les stagiaires conservent pour eux.
- Dossier support stagiaire téléchargé par chaque stagiaire des différentes méthodes.
- Mise en avant des points les plus importants sur paper-board et vidéoprojecteur.

Les moyens d'évaluations mis en œuvre et suivi

Une évaluation est effectuée à l'issue de la formation par chaque stagiaire. Nous pourrions communiquer sur demande l'évaluation complète de la cession et de l'animateur.

MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Une convention de formation recrutement est établie par l'organisme de formation STEPHANEAUGER.COM enregistrée sous le N° 938 303 69 083 auprès de la préfecture de la région PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR. Si vos cotisations sont à jour, vous bénéficiez de la subrogation de paiement pour les dossiers étant financés par l'OPCO EP et le POLE EMPLOI. La partie prise en charge nous est directement réglée.

Vous recevrez à la fin de la formation, une attestation de stage certifiant que vous avez suivi le programme de cette formation.

Pour chaque inscription, une partie non prise en charge vous est demandée, ainsi que pour :

- Une personne salariée : une **caution du montant du stage** ; celle-ci sera détruite lorsque nous recevons le paiement de l'OPCO EP.
- Un gérant non salarié : un chèque du montant du stage vous est demandé et sera placé un mois après la formation

Annulation :

La partie **non prise en charge**, ne pourra en **aucun cas** faire l'objet d'un report ou d'un remboursement.

Ce que nous encaissons est non déductible du crédit d'impôt formation.

Pour toute annulation 60 jours avant la date de début du stage, nous ne vous facturons pas la partie prise en charge.

Pour toute annulation inférieure à 60 jours avant la date de début du stage, nous vous facturons l'intégralité de la partie prise en charge.

Nous proposons une assurance annulation de 13 € par stage, à souscrire uniquement à l'inscription. Cette dernière vous permet de bénéficier en cas d'annulation :

- + de 20 jours avant le début de la formation : aucun frais,
- entre le 19^{ème} jour et le 10^{ème} jour avant le début de la formation : 50 % de la prise en charge vous seront facturés,
- - de 10 jours avant le début de la formation, 100 % de la prise en charge vous seront facturés.

Dans le cas de force majeure, l'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette hypothèse, le montant des droits d'inscription donne droit à un avoir valable 6 mois à partir de sa date d'émission.

Toute inscription à une session de formation est nécessairement accompagnée du règlement à l'ordre STEPHANEAUGER.COM, sauf dans le cas où la formation est prise en charge intégralement par un organisme paritaire.

Voir Conditions générales de vente : <https://tetedaffiche.com/cgv/>

DÉLAI D'ACCÈS :

Réserver votre formation en un clic ! www.tetedaffiche.com

TOUTES NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (Réfèrent Handicap : Cécile CHANARD)

STEPHANE AUGER.COM – TETE D'AFFICHE - 153 AVENUE ANDRÉ CITROEN ZI LA PALUD 83600 FREJUS - 04 94 454 438

www.tetedaffiche.com • stage@tetedaffiche.com

SAS 10 000€ • CODE APE 8559A • FR 48435843700032 • SIRET 484 358 437 000 32



"COLLECTION SHINY"

1 JOUR

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 20 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

PROGRAMME DU STAGE

Ce stage de déroule en un 1 module de 1 jour, 7 heures soit 7 heures / jours

09H00 – 09H20 :

Accueil, Présentation Temps De Pausés, Règles Du Jeu.

09H20 – 10H45 :

Comment Proposer Les Tendances ?

Le Langage,

Quelles Sont Nos Sources D'inspiration

Le Lexique

10H45 - 11H : Pause

11H – 12H30

Démonstration et Réalisation De la coupe N°1

Step by Step

12H30 – 13H30 : Repas

13H30 – 15H :

Démonstration et Réalisation De la coupe N°2

Step by Step

15H15 – 15H30 : Pause

15H30 – 16H30 :

Démonstration et Réalisation De la coupe N°3

Step by Step

16H30 – 17H00 :

Debriefing De La Journée

Vérification Des Attentes Respectées

Remerciements Et Remise Diplôme.

17H00 : Fin